

22 mars: augmenter F.S.U. les salaires!

La situation faite aux 5,5 millions d'agents publics est inacceptable!

Un travail mal reconnu, de nombreux agents en difficulté pour en vivre correctement, une situation néfaste à la Fonction publique (image, attractivité...) et économiquement inefficace... voilà les conséquences du gel de la valeur du point d'indice depuis 2010. **Cette politique est un échec.**

constats:

- Selon l'INSEE, pour l'ensemble des trois versants, le salaire net moyen en euros constants dans la Fonction publique a baissé de 0,1% en 2011, 0,8% en 2012, 0,5% en 2013. Cette tendance se poursuit.
- Par rapport à 2000 une perte de pouvoir d'achat équivalente à près de deux mois de salaire par an.
- Ces pertes de pouvoir d'achat aboutissent à ce que, à travail égal, les jeunes recrutés dans la fonction publique sont moins bien payés que leurs aînés. Cela aboutit à une dégradation des mécanismes de solidarité intergénérationnelle et met en danger le financement des retraites.
- De plus, la réduction de la part du traitement indiciaire dans les rémunérations, conjuguée à la réforme des retraites et au gel de la valeur du point, aboutit à une dégradation des montants de liquidation des pensions.
- Les salaires des enseignants en régression, comparés à leur niveau de l'année 2000 alors que sur la même période, ils ont augmenté dans la guasi-totalité des autres pays de l'OCDE.
- Le salaire moyen des femmes dans la fonction publique est inférieur de 14% à celui des hommes (hors prise en compte des temps partiels et incomplets).

pendant ce temps:

- De juillet 2010 à décembre 2015, les prix à la consommation ont augmenté globalement de 5,7% (source : INSEE), de 6,1% pour l'alimentation et de 9,2% pour les loyers.
- Dans la même période le SMIC a été porté de 1365 € bruts en décembre 2010 à 1466,62 € en décembre 2015, soit une augmentation de 7,7 %.



Les organisations syndicales de la Fonction publique FSU, CGT, CFDT, CFE-CGC, UNSA, Solidaires et FA-FP :



Exigent qu'il soit mis immédiatement fin au gel du point d'indice et que celuici soit revalorisé significativement pour conforter les salaires de tous les agents.



Estiment que le rendez-vous salarial du 17 mars doit déboucher sur des mesures fortes.



Si celles-ci étaient trop éloignées de leurs attentes et de celles des personnels qu'elles représentent, elles en appelleront à la mobilisation des agents de la Fonction publique y compris par la grève et les manifestations.

C'est possible d'augmenter nos salaires :

- Plus de 7 milliards « d'économies » seraient réalisées en 2016 du fait de l'absence de revalorisation de la valeur du point d'indice au regard de la seule inflation depuis 2012.
- L'argent existe bel et bien dans les caisses de l'Etat : 1 % d'augmentation représente près de 2 milliards sur les trois versants (source : Cour des Comptes) soit seulement 11 % des budgets consacrés au Crédit d'impôt « Compétitivité-Emploi » pour 2016.
- Une réelle réforme fiscale fondée sur le principe d'une meilleure redistribution des richesses produites permettrait de dégager les recettes nécessaires à l'action publique et à la solidarité, il est encore temps de le faire!

Nous demandons:

- une mesure immédiate et d'urgence pour commencer à remettre les salaires à niveau
- la programmation dès maintenant de mesures pour le début 2017 permettant d'annuler les effets de l'inflation depuis 2012.

Gagner l'augmentation de nos salaires : maintenant !

- Dans les négociations « PPCR », la FSU a défendu la revalorisation de la grille et celle de la valeur du point d'indice. Elle a obtenu que ce rendez-vous salarial ait bien lieu au début de l'année 2016.
- Le gouvernement doit assumer son attachement déclaré à la fonction publique or à ce jour il n'a toujours pas fait connaître ses intentions.

Pour que ce rendez-vous salarial, attendu depuis 5 années, débouche sur une augmentation significative du point, il est clair que tous les personnels doivent se mobiliser.

Toutes et tous en grève le 22 mars prochain

pour exiger reconnaissance et augmentation des salaires dans la Fonction publique

